

même échelle une plus grande place que le continent australien ou que les deux tiers de l'Europe, comprenant une partie des Iles Britanniques, la Norvège, la Suède, le Danemarck, l'Allemagne, l'Autriche et une partie de la France et de la Russie.

Votre comité a raison de croire que cette région canadienne, comparée à la partie continentale de l'Europe qu'il vient d'indiquer, l'emporte par l'étendue de sa navigation, sa superficie arable et pâturable, ses pêcheries d'eau douce, ses forêts, ses mines et ses ressources naturelles pour nourrir une population.

Votre comité omet de mentionner plusieurs autres points importants à l'égard desquels il prie votre honorable Chambre de se reporter aux renseignements fournis par l'enquête. Il joint à ce rapport comme annexe nécessaire quatre cartes d'une grandeur convenable pour former deux pages, soigneusement dressées par M. Robert Bell, M.D., L.L.D., directeur-adjoint du service géologique. Sur la première sont indiquées en couleurs les limites septentrionales et orientales de la possibilité culturale de la pomme de terre, de l'orge et du blé; les régions de pâturages, de prairies et de forêts, ainsi que les terres arides; sur la seconde sont représentés en couleurs les dépôts minéraux que renferme le bassin du Mackenzie; la troisième carte montre la limite méridionale des pâtures du bœuf musqué et du caribou; la limite septentrionale de l'habitation du carcajou, de la loutre, du castor, de l'ours noir, du daim de Virginie; l'ancien habitat du bison et du buffalo des bois, et l'habitat actuel de l'orignal, du phoque de Groënland et des grandes espèces de baleines; la quatrième carte indique en couleurs l'étendue de navigation sur les rivières, les lacs et les côtes maritimes, ainsi que les houillères et les dépôts de lignite.

Votre comité croit que ces cartes sont nécessaires pour l'instruction de votre honorable Chambre et l'intelligence des témoignages ci-joints.

Il a conscience en présentant ce rapport, accompagné du procès-verbal de son enquête, qu'il a fait tout ce qu'il lui était possible de faire depuis la date de sa nomination et de ses instructions pour porter à la connaissance de votre honorable Chambre et du public les ressources de la *Grande Réserve* du Canada.

Le tout respectueusement soumis

JOHN SCHULTZ,
Président.

NOMS DES PERSONNES QUI ONT RENDU TÉMOIGNAGE VERBALEMENT OU PAR ECRIT DEVANT CE COMITÉ.

Le capitaine Craig, cultivateur, Prince-Albert, T.N.O., qui a visité la partie méridionale du bassin du Mackenzie.

M. Hugh N. Bain, M.D., Prince-Albert, T.N.O., qui a visité la partie méridionale du bassin du Mackenzie.

Le rév. J. Gough Brick, district de la rivière de la Paix, en résidence dans le bassin du Mackenzie.

L'honorable William Christie, Brockville, Ont., autrefois facteur-chef-inspecteur de la Compagnie de la baie d'Hudson.

M. Malcolm MacLeod, C. R., avocat, Ottawa, Ont., né dans le district de la rivière Mackenzie.

Le facteur-chef W. J. MacLean, Fort-Garry (en bas), Man., traiteur en chef de la Compagnie de la baie d'Hudson, autrefois au Fort des Liards.

L'honorable James W. Taylor, consul des Etats-Unis, autrefois sénateur du Minnesota, maintenant résidant à Winnipeg, Manitoba.

L'honorable Richard Hardisty, sénateur, T.N.O., facteur-chef-inspecteur de la Compagnie de la baie d'Hudson, Edmonton, T.N.O.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Dewdney, Regina, T.N.O., explorateur des districts du haut des rivières de la Paix et aux Liards, à l'ouest des montagnes Rocheuses, et commissaire des Sauvages des Territoires du Nord-Ouest.

Sa Grandeur l'évêque Clut, Fort-Providence, rivière Mackenzie, évêque d'Arindèle, résidant depuis trente ans dans le district du Mackenzie.